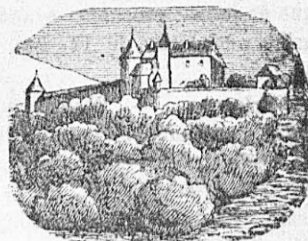




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
6 mois, 2.50
Etranger. 1 an, 6.00
6 mois, 3.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5³⁰ 7²⁵ 10⁰⁵ 2⁵⁵ 6⁴⁴ — BULLE, arr. 7⁰⁷ 9¹⁰ 12²⁵ 4²⁷ 9⁵⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Wengler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Encore leurs procédés.

Est-il besoin de les désigner plus clairement ceux qui, par leurs actes civils et militaires, ont soulevé l'indignation du monde entier. Nous en avons déjà tellement vues de ces choses révoltantes que rien, semble-t-il, ne devrait nous étonner encore. Et cependant, chaque jour ou à peu près nous apporte une nouvelle preuve de l'esprit de domination et d'accaparement de l'activité commerciale et industrielle, de l'idée de la suprématie, en un mot, qui anime toute leur nation, du haut en bas de l'échelle sociale.

Il est vrai qu'une guerre aussi injuste ne pouvait engendrer que l'injustice. Déclanchée par l'avidité des hobereaux qui pouvaient se résigner à voir leurs privilèges disparaître dans la marée montante du socialisme, jaloux de la prospérité croissante des bourgeois, cette guerre est essentiellement une guerre de caste où rien ne compte plus, ni la vie du peuple, ni surtout les biens et la vie des voisins. Qu'importe à ceux qui ont déchaîné le cataclysme mondial que meurent des centaines de mille jeunes gens, que souffrent de la faim et des privations de toute sorte des millions et des millions de femmes, de vieillards et d'enfants, que leur importe s'ils peuvent espérer encore assouvir leur ambition démesurée. Et voilà que cet espoir leur manque encore. Ils n'ont plus pour les guider, pour les soutenir que l'immense orgueil dont ils sont imbus jusqu'à la moelle, de cet orgueil dont ils sont saturés jusqu'au tréfond du cœur.

Et cet orgueil les pousse à des actes que réprouve l'humanité. Les champions de la civilisation européenne sont naturellement les premières victimes de cette rage de destruction qui anime ces hommes sans entrailles. Mais enfin, ils sont des belligérants et, sans excuser ces actes, on les comprend encore.

Mais les neutres? Mais ceux qui, par devoir, pour respecter encore ces chiffons de papier qu'on appelle des traités, demeurent en dehors du conflit, ceux-là doivent-ils aussi supporter les conséquences de la guerre? Doivent-ils souffrir de ce que leur devoir et leurs sentiments leur interdisent de manifester une antipathie qu'ils n'é-

prouvent pas pour les adversaires des auteurs responsables de la guerre?

Devrions-nous, pour être traités avec équité, prendre ouvertement le parti du régime de l'oppression mondiale?

Est-ce que, peut-être, l'Allemagne espère attiser des sympathies mourantes en agissant avec nous comme si nous étions, non des voisins neutres, mais des voisins malveillants et agressifs?

Il n'y a pas longtemps encore, et ce système dure toujours, l'Allemagne refusait toute livraison de charbon aux nouvelles industries suisses créées pour la fabrication dont notre voisine du Nord avait le monopole avant la guerre. Taer la concurrence, telle est sa ligne de conduite. Nous avons également vu comment elle entend nous faire contribuer, par des droits d'exportation exorbitants, à ses dépenses de guerre.

Il y a mieux encore. En échange de notre bétail d'élevage, elle doit nous livrer une contrevaletur. Cette contrevaletur consiste, en l'espèce, en pommes de terre, dont l'Allemagne prétend officiellement avoir de surabondantes provisions. Or, il arrive ce qui suit : Pour nous livrer les pommes de terre qu'elle s'était engagée à nous vendre en compensation de notre bétail, elle n'a rien trouvé de mieux que de séquestrer les pommes de terre achetées en Hollande par les Sociétés de consommation. Et c'est ce que la plupart des journaux annonçaient pompeusement : le régime des consommations.

Pour mettre fin à de tels agissements, il n'est rien de tel que des mesures de représailles. L'Allemagne a grandement besoin de notre bétail. Fermons-lui impitoyablement nos frontières par une interdiction formelle d'exporter. Les consommateurs du pays s'en trouveront bien mieux; il est vrai que d'aucuns en perdront des bénéfices démesurés; mais les intérêts du peuple priment ceux de quelques privilégiés. (A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Du matériel pour les C. F. F. — Les C. F. F. vont recevoir prochainement cent nouveaux wagons à marchandises qu'ils ont commandés à la suite de la pénurie de matériel.

Ces wagons sont de très grandes dimensions, puisqu'ils peuvent transporter quinze tonnes de marchandises.

L'affaire du drapeau allemand de Lausanne. — La Chambre criminelle a condamné, par contumace, à un mois de prison, le nommé Marcel Hunziker, Argovien, qui, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur Guillaume, avait commis un acte contraire au droit international, en arrachant le drapeau du consulat allemand de Lausanne.

Chasseurs. — L'assemblée générale de la Diana, société suisse de chasseurs, s'est prononcée pour le renvoi à des temps meilleurs, de la révision de la loi fédérale sur la chasse et pour la réduction au strict nécessaire des zones de guerre où toute chasse est interdite. Enfin, il a été décidé de faire des démarches auprès du Conseil fédéral pour obtenir que les étrangers résidant en Suisse depuis cinq ans et honorablement connus soient autorisés à nouveau à chasser dans le pays.

Pour les prisonniers de guerre. — Les journaux de la Suisse orientale annoncent que l'ambassadeur de France à Berne a demandé au Conseil fédéral d'accorder aux officiers français internés en Suisse la faveur de la demi-taxe sur les chemins de fer et les bateaux pour les voyages qu'ils sont autorisés à faire dans le pays.

Les C. F. F. sont disposés à accorder la demi-taxe, sur présentation d'une carte de légitimation, aux officiers français et allemands, mais non aux membres de leurs familles. Les compagnies privées de chemins de fer leur accorderont vraisemblablement la même faveur.

C'est ce que viennent de faire, pour tous les prisonniers internés dans nos montagnes, les Chemins de fer électriques gruyériens et veveysans.

La défense d'exportation. — La direction générale des douanes croit devoir faire remarquer que quiconque vend à des commerçants ou à des particuliers, surtout s'ils habitent une localité suisse voisine de la frontière, des marchandises dont l'exportation est interdite, et cela dans des conditions qui permettent de conclure que ces marchandises sont destinées à être exportées, doit s'assurer que l'acheteur est valablement autorisé à exporter ces marchandises. A défaut de cette précaution, s'il est constaté que

la marchandise a servi à commettre une contravention ou une tentative de contravention aux défenses d'exportation, le vendeur risque d'être impliqué dans les poursuites et d'être puni comme complice, à teneur des dispositions légales.

Direction générale des douanes.

Les deuils chez les internés. — Dimanche matin est décédé subitement, à Beuz, le soldat Pierre Le Coq, du 85^e d'infanterie, originaire du Morbihan. M. Le Coq était père de famille et âgé de 38 ans.

L'inhumation a eu lieu mardi, avec les honneurs militaires.

— Lundi soir, à 7 heures, est décédé à l'infirmerie de Montreux un troisième soldat français, Lucien Hyvert, du 44^{me} d'infanterie, dont la famille habite Villevevre (Ain).

Vaud. — **La foudre incendiaire.** — Pendant le très violent orage qui a sévi sur les Ormonts, lundi soir, la foudre a incendié, à la Galesiaz, près du Rosey, deux maisons inhabitées. Le mobilier fut en partie sauvé. Les secours ont été actifs; les 200 prisonniers français internés aux Diablerets sont accourus en toute hâte et ont pu protéger les chalets voisins.

— **Expérience de gamins.** — La semaine dernière, deux jeunes enfants de Lucens s'amusaient près de la voie ferrée en dessous de la « Moutonnerie ». L'un d'eux, le jeune Clot, âgé de 5 ans, ayant entendu dire qu'un train avait passé sur un enfant sans l'atteindre, résolut d'en faire l'expérience. Quelques minutes avant le passage du train, il se coucha sur le dos entre les rails, tandis que son camarade montait la garde à quelques pas. Le train passa à toute allure, après quoi notre bambin se releva sain et sauf. Vilaine expérience, qui aurait pu coûter cher au petit téméraire.

Valais. — **Tombé de sa fenêtre.** — Mardi, le nommé Henchoz, employé à l'administration des télégraphes, à Sion, a été trouvé mort devant sa maison. Il était tombé du troisième étage en voulant se mettre à la fenêtre. M. Henchoz laisse une veuve et trois enfants.

— **Un Valaisan à Verdun.** — Le caporal Léon-Armand de Riedmatten, engagé volontaire en France depuis fin août 1914, et qui n'aura vingt ans

— Le F. C. Bulle, qui
manche dernier à Fri-
er contre le F. C. Stella
le, l'a remporté par 2
e: Genoud II, Michel
Hohl, Genoud I, Sey-
Monfèrini, Andrey (2),
x.
ous avec plaisir que le
sireux de soulager les
guerre, organisera pro-
match de football dont
attribués aux internés
es en Gruyère. Espé-
breux public assistera
ortive pour encourager
tsmen tout en contri-
ce œuvre de bienfai-

— Le scrutin pour la
anche sera ouvert de
rds midi.

es sapeurs-pom-
anche 28 mai, à 6 h.
ice. (Communiqué.)

llinaire effet
La Feuille d'Avis de
bien bonne. Son des-
s apprend ceci :
la nuit dernière est
pour dessécher quel-
près ces jours de bise
tenses. »
nivement cru que le
rait fortement détermi-
s il parait que nous
puisque la Feuille
le contraire. A moins
et d'un coup de fou-
de ces caprices),
sché réellement que
de l'ineffable Feuille
le domaine des cho-

de la bonne
ous écrit :
relaté la fatuité de
ar qui prétend avoir
de, son activité et son
cause conservatrice
Gruyère.
ez oublié de rappeler
champion de la bonne
il n'y a pas de si lon-
r qu'il en ait perdu le
Gruyère était d'un
pâle, trop tiède et
nsacrer son imprime-
la défense des idées

le roi soleil Georges I
émoin de ces offres.

à lui. Tout pouvait tenir
ue, qu'il noua par les
de son fusil, moins une
pendit avec une ficelle
levant son chapeau, il

grand soleil. Jean Nesmy
La volonté hardie qui
arçon lui tenait la tête
t du côté de la maison,
aux fenêtres. Il ne la vit
illieu de ce grand carré
le chassé, lui qui n'a-
demeurer à la Fromen-

dépassa l'angle du por-
chappa de son abri. Elle
oute baignée de larmes.
Et elle s'arrêta, intimidée
père qui venait d'appar-
e la chambre, saisie de
s'élevait du même côté
nte pas de là, et faisait
esmy :

monstrueuse sortait de

Le prix du lait. — On nous écrit :

Dans votre dernier numéro, vous avez publié une correspondance cherchant à justifier l'élévation du prix du lait par la Société des Producteurs de Bulle à partir du premier juin prochain. J'ai dit : cherchant à justifier, mais je ne crois pas que, aux yeux d'un public impartial, votre correspondant y ait réussi. Je ne relèverai que les deux arguments invoqués ; il me serait difficile d'en relever davantage, car il n'y en a que deux dans la lettre que vous avez insérée.

D'abord, les circonstances pénibles que nous traversons. En effet, les circonstances sont fort pénibles ; mais votre correspondant s'est bien gardé de dire pour qui elles le sont. Ce ne sont certes pas les producteurs qui en souffrent, car jamais la situation n'a été si brillante pour eux. Et leur devoir le plus élémentaire de solidarité et d'équité aurait été de faire bénéficier quelque peu les centaines d'ouvriers de l'intense prospérité dont ils bénéficiaient, en maintenant tout au moins les anciens prix du lait qui étaient pourtant déjà bien élevés. N'oublions pas qu'il n'y a pas tant d'années que le lait se vendait 15 centimes le litre au détail. Alors déjà, les payans qui le voulaient faire leurs affaires, plus péniblement, si l'on veut, mais ils le faisaient quand même.

Faut-il donc que, parce que la situation est exceptionnellement favorable pour eux, le pays tout entier fasse auprès des Chambres des démarches tendant à l'interdiction absolue de l'exportation des produits laitiers pour être à même de se procurer les produits de première nécessité ?

Votre correspondant invoque ensuite l'exemple des laitiers de Fribourg. Il est donc indispensable que, en plein pays de production, nous payions le lait aussi cher que dans une ville. Il ne faut pas oublier que les frais généraux des laitiers de Fribourg sont bien plus considérables qu'ici. Location, impôts, tout y est plus élevé. Mais les laitiers de Fribourg ont d'autres charges qui n'existent pas chez nous : les frais de transport. Ces frais justifient à eux seuls la différence de prix qui existait jusqu'à présent. On peut donc affirmer, sans crainte de preuve contraire, que, à prix égal, le lait est vendu bien plus cher chez nous qu'à Fribourg.

Au surplus, de deux choses l'une. Ou bien ce sont les producteurs qui augmentent leurs prix et, partant, leurs bénéfices. Ce serait, comme je vous l'ai dit, contraire à l'esprit de solidarité dont les producteurs ont été parfois animés et les consommateurs pourraient bien s'en souvenir à l'occasion.

Ou bien, c'est le laitier qui prélève un bénéfice supérieur à celui dont il se contentait jusqu'ici. Je crois savoir que cela ne se peut que d'entente

stable. L'infirmes, tête nue, les yeux hagards, agité d'une colère impuissante, accablait. Les bras raidis sur ses béquilles, son torse énorme secoué par les cahots et par ses grognements de bête furieuse, la bouche ouverte, il répétait le vieux cri de haine contre l'étranger, l'injure que les enfants du Marais jettent au damné du Bocage :

— Dannon ! Dannon sarrailon ! Sauve-toi !

Lancé avec une vitesse qui disait la violence de la passion et la force de l'homme, il approchait. Toute la haine qu'il avait au cœur, toute la jalousie qui le torturait et toute la souffrance de l'effort rendaient effrayante cette face convulsée, projetée en avant par secousses. Et l'être puissant qu'eût été cet estropié sans le malheur d'autrefois, se reconstituait dans l'imagination et donnait le frisson.

avec le comité. C'est donc ce dernier qui, devant les consommateurs (et ils sont légions), portera la responsabilité de la décision intervenue, si elle est maintenue.

Vraiment, si l'on avait voulu faire de la réclame à la Coopérative, on n'aurait pas mieux réussi. Et ils seront fort nombreux ceux qui, par représaille, iront se servir à la Consommation. Personne ne pourrait les blâmer. Ses produits viennent aussi de producteurs et il ne peut y avoir, en cette matière, ni grâce d'état ni esprit de caste.

Veillez agréer, etc.
Un père de famille.

Réd. — Notre journal est une tribune libre. Nous avons publié la première lettre ; il est de notre devoir d'insérer la correspondance ci-dessus.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

- Avril 3. — Esseiva Lina-Adeline, fille de Florian, boulanger, de Maules et de Le Crêt et de Thérèse-Adeline, née Buchs.
- 9. — Remy Louis-Paul-Antoin Gustave, fils de François, ouv. de fabrique, et de Elisa, née Vernaz.
- 10. — Bosson Jean-Xavier-Alfred, fils de François, empl. de commerce, de Riaz, et de Léonie, née Michel.
- 17. — Deillon Louis-Joseph, fils de Jules, cafetier, de La Joux, et de Ursine-Madeleine, née Dévaud.
- 18. — Murith Angèle-Emilie, fille de Joseph, journalier, de Gruyères et Morlon, et de Marceline, née Savary.
- 23. — Dupasquier Simone-Berthe Marthe, fille d'Alexis, agriculteur, de La Tour-de-Trême, et de Françoise-Joséphine, née Sermond.
- 27. — Defférad Thérèse, fille de Joseph, journalier, de Chénens, et de Joséphine, née Maillard.
- 27. — Vial Yvonne-Elisabeth, fille de Casimir, journalier, de Le Crêt, et de Marie, née Asséy.
- 29. — Pittet Rosine-Marie, fille de Xavier, agriculteur, de Le Crêt, et de Marie, née Oberson.
- 29. — Joliet Gilberte-Rosa-Charlotte, fille de Jérôme, forgeron, de Porsel, et de Françoise, née Jaquet.

— Décès. —

- Avril 15. — Stœckli Jean-Théophile, négociant, de Hofstetten (Soleure), époux de Elise, née Roth, 56 ans.
- 19. — Heimo Joseph Alexandre, fils de Martin, ferblantier, de Fribourg et Tavel, 51 ans.
- 21. — Grossenbacher Anne-Elisabeth, épouse de Jean, de Trachselwald (Berne), 68 ans.
- 26. — Maillard Marie-Madeleine-Lucienne, veuve de Cyprien Maillard, de La Rougève, 69 ans.
- 28. — Deschenaux Emile-Alphonse, comptable, époux de Elise, née Niquille, de Ursey et Bionnens, domicilié à Broc, en séjour à Bulle, 27 ans.

— Mariages. —

- Avril 10. — Rétornaz Robert-Neville-Anselme, télégraphiste, de Broc, domicilié à Lausanne, et Weidmann Ida, téléphoniste, de Horgen et Bachs (Zurich).
- 28. — Gross Joseph-Louis, coiffeur, de Fribourg et Alterswyl, domicilié à Bulle, et Remy Jeanne-Félicité, repasseuse, de Charmey.
- 28. — Vaucher Joseph-Vital, empl. de voirie, veuf de Marie-Henriette, née Droux, de Vauderens, domicilié à Bulle, et Currat Marie-Agathe, ménagère, de Le Crêt.
- 28. — Despond Fernand-Didier-Joseph, commis postal, de Domdidier, domicilié à Lausanne, et Dubas Léonie Marie, d'Enney, domiciliée à Bulle.
- 29. — Déglise Emile, hôtelier, de Remaufens, domicilié à Leysin (Vaud), et Reichlen Marie Pauline, de La Tour-de-Trême, domiciliée à Bulle.

UN VIEUX MYSTÈRE :

Pour obtenir un café excellent, il n'y a qu'à employer de la

VÉRITABLE CHICORÉE PURE DV.

Madame Veuve Hyacinthe GAUDARD, à Bulle, et la parenté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur cher époux et parent

Monsieur Joseph GAUDARD.

A louer
un appartement de 2 pièces et cuisine, bien exposé, chez Dupasquier Séraphin, La Tour-de-Trême.

A louer
un petit appartement.
S'adresser à G. Dunand, maréchal, Bulle.

Bonne famille cherche

FILLE
sérieuse et travailleuse, initiée dans tous les travaux, et à laquelle on peut confier au besoin le ménage. Salaire 40 fr. par mois et plus en cas de pleine satisfaction. On rembourse les frais de voyage après 6 mois d'engagement. Offres avec copies de certificats, sous H. 553 T., à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Tramelan.

On cherche
quelqu'un : homme, femme ou jeune garçon pour aider à faner.
S'adresser à Chaboz-Lenoir, à Pétivaz. 23201L

CH. DEMIERRE
médecin-dentiste
BULLE
absent jusqu'au 1^{er} juin.

On demande
un garçon émancipé des écoles pour aider aux travaux de la campagne.
S'adresser à Jules Esseiva, en Planchy, près Bulle.

Attention !
Achetez des asperges du Valais, avec certificat de provenance, et des haricots de France à bas prix
Aux Quatre-Saisons
vis-à-vis du Moderne.
DE GOUDRON.

ON DEMANDE
un bon domestique de campagne connaissant si possible un peu le voiturage de bois et sachant traire.
Gain de 50 à 60 fr. par mois.
Entrée le 27 mai. S'adresser à M. Armand Marchand, Scierie Loveresse près Reconville (Jura bernois).

Mises de bétail.
Le soussigné exposera à vendre, en mises publiques, le **lundi 29 courant, dès 1 heure du jour, devant l'auberge de la Croix-Blanche, à Riaz :**
7 vaches, 1 boeuf d'attelage et 4 veaux.
Conditions paiement au comptant.
Denis Bosson.

L'achat de chaussures exige toute prudence en vue des prix renchériss. Nos articles jouissent de la meilleure renommée tant pour la qualité que pour le bon marché.
Demandez notre catalogue gratuit !

Rod. Hirt & fils
Lenzburg.

On désire acheter d'occasion un **bon vélo.**

S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 832 B.

ON DEMANDE
pour la France 2 bons domestiques de campagne sachant traire
Pour renseignements s'adresser au Café des XIII Cantons, Bulle.

A vendre
faute d'emploi 2 voitures avec capote, dont un cabriolet ayant peu servi et une voiture ordinaire, un bel harnais état de neuf et un ordinaire en bon état. un traicneau à 4 places, selle avec sacoches et une grelottière, le tout à un prix avantageux, chez Mettraux, vétérinaire, à Bulle.

Pharmacie d'office
DIMANCHE 28 MAI
Pharmacie BARRAS.

A louer
pour faucher en herbe, la première coupe d'un verger gras.
S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 872 B.

300 jeunes poulettes italiennes
saines et acclimatées
âgées de 2 1/2 mois, Fr. 2,50 par pièce ;
de 3 1/2 à 4 mois, Fr. 2,80 par pièce.
Pondeuses de 1915, Fr. 4,80 par pièce, ainsi que oies, canards, dindes sont expédiés à bon marché par poste et par chemin de fer par
M. Halder, Nordstr. 95, Zurich 6.
Pour acheteur de 25 pièces, prix en gros. Je prends aussi en échange de la volaille pour tuer.

FOIN vieux.
Quelques chars sont encore demandés au camionnage
J. REMY, Bulle.

Scieurs.
On demande de suite scieurs connaissant bien les multiples ainsi que cylindres pour fabrication en tâche des liteaux. Place stable.
S'adresser sous H 2599 F à la S. A. Suisse de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

Mises publiques.
Le 30 mai, dès les 2 heures de l'après-midi, à la Croix-Blanche, à La Roche, Mme Marceline, épouse de François Remy, à La Roche, exposera à vendre en mises publiques les articles 841 et 842 du registre foncier de La Roche.
Pour voir les immeubles, s'adresser à la propriétaire et pour les conditions, au notaire Andrey, à Bulle.

Mancœuvres.
De forts mancœuvres sont demandés au chantier Gurtner, à Bulle (bonnes journées).

On demande un **bon maréchal.**
S'adresser à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H. 911 B.

GRANDE LIQUIDATION PARTIELLE

Autorisée par la Préfecture de La Chaux-de-Fonds.

Montres actualité - Montres bracelets cuir - Montres réveils de poche

Toutes pièces garanties de fabrication suisse.
Occasion unique et très avantageuse pour revendeurs.
Mon grand stock dans les articles suivants sera liquidé sans aucun bénéfice, ces jours, à des prix exceptionnels.



Montres actualité pour hommes: Généralissime Joffre, La Revanche, Roi Albert 1^{er}

Boîte métal, imitation vieil argent, élégante et solide, comme modèle ci-contre, mouvement ancre:

- | | |
|---|--|
| N° 10. — 2 ^{me} qualité, sans secondes.
Prix du catalogue, Fr. 8.50.
Cédé à Fr. 4.50. | N° 16. — Mouvement ancre, haute précision, 15 rubis, à secondes.
Prix du catalogue, Fr. 25.—.
Cédé à Fr. 14.50. |
| N° 11. — 1 ^{re} qualité, à secondes.
Prix du catalogue, Fr. 11.50.
Cédé à Fr. 5.75. | N° 17. — Très soigné, 15 rubis, à secondes, forte boîte argent.
Prix du catalogue, Fr. 27.50.
Cédé à Fr. 17.50. |
| N° 12. — Soigné, 7 rubis, à secondes,
Prix du catalogue, Fr. 17.50.
Cédé à Fr. 10.50. | N° 18. — Haute précision, 15 rubis, à secondes, forte boîte argent.
Prix du catalogue, Fr. 37.50.
Cédé à Fr. 22.50. |
| N° 14. — Très soigné, 15 rubis, à secondes.
Prix du catalogue, Fr. 20.—.
Cédé à Fr. 11.50. | |

Montre-Bracelet cuir

avec verre garanti incassable p. civils et militaires.

- | | |
|--|---|
| N° 20. — Boîte nickel ou acier, mouvement cylindre empierré, 1 ^{re} qualité. | Prix du catalogue, Fr. 12.50.
Cédé à Fr. 7.50. |
| N° 21. — Boîte argent, excellent mouvement cylindre, 10 rubis, 1 ^{re} qualité. | Prix du catalogue, Fr. 18.50.
Cédé à Fr. 11.50. |
| N° 22. — Boîte nickel ou acier, excellent mouv. ancre, 15 rubis, 1 ^{re} qual. | Prix du catalogue, Fr. 20.—.
Cédé à Fr. 12.50. |
| N° 23. — Boîte argent, excellent mouvement ancre, 15 rubis, hte précis., 1 ^{re} qual. | Prix du catalogue, Fr. 30.—.
Cédé à Fr. 16.50. |



Grandeur naturelle.

Les coups de marteau ne peuvent même pas casser le verre de cette montre.

Montres-réveils de poche, solides et durables.

- | | |
|---|---|
| N° 34. — Mouvement cylindre empierré, boîte métal ou acier.
Prix du catalogue, Fr. 20.—.
Cédé à Fr. 12.50. | N° 36. — Forte boîte argent,
Prix du catalogue, Fr. 32.50.
Cédé à Fr. 18.50. |
| N° 37. — Mouvement ancre, empierré, boîte métal ou acier.
Prix du catalogue, Fr. 22.50.
Cédé à Fr. 13.50. | N° 38. — Frappe relief, imitation vieil argent.
Prix du catalogue, Fr. 25.—.
Cédé à Fr. 14.50. |

Sur demande, toutes ces montres en liquidation peuvent être livrées avec cadran radium, visible la nuit.

Augmentations: fr. 3.50 pour chiffres et aiguilles radium; fr. 1.75 pour points et aiguilles radium. Les montres sont garanties marchantes et réglées. — Envoi contre remboursement.

C. WOLTER-MERI Fabrique d'Horlogerie, **LA CHAUX-DE-FONDS**

Magasin de Chaussures V^{ve} Sottas-Thalmann, Bulle,

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

On y trouve toujours un grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires pour Messieurs, Dames et Enfants et malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence.

Marchandises de 1^{er} choix. — Maison de confiance.

Se recommande.



Liquidation totale

pour cause de cessation de commerce.

Rabais sur tous les articles d'horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, lunetterie et optique.

Grand choix de MONTRES en or, argent et métal pour dames et messieurs.

Régulateurs, Pendules de Paris, Réveils.

Magasin M. REMY

Grand'Rue, 26, BULLE.

Agencement à vendre.

Magasin à louer.

HENRIEZ-LITHINÉE

La plus pure des eaux alcalines est l'eau de table par excellence et le meilleur des rafraichissements en coupage avec le vin, les sirops, les liqueurs, etc.

Convient particulièrement aux personnes atteintes de rhumatismes, des maladies de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie.

Dépôt pour la Gruyère: Distillerie JULES BLANC, Bulle.

J. & A. GLASSON, BULLE Fers & Quincaillerie.

Outils aratoires en tous genres.
Faulx Ballaigues et Abeille garanties.
Pierres à faulx prima garanties.
Poutrelles et Tuyaux fer étiré.

Ouverture des BAINS des COLOMBETTES Dimanche 28 mai.

CONCERT

Invitation cordiale.

Mlle J. ROBIN.



POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C^o, Lausanne.
Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.

Exiger sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix: fr. 2.50 le paquet; par 6 paquets, fr. 2, franco.



On demande

de bons manœuvres pour une scierie. Bons gages. S'adresser à Mme Vve Picard, au Col des Roches (Nenchâtel).

A vendre

faute d'emploi, une faucheuse à l'état de neuf.

S'adresser à M. Jos. Pasquier, Brasserie du Midi, Bulle.

Chambre meublée

à louer. S'adresser à M. Paul Rolle, au Colseau, Bulle.

Une personne tranquille

demande à louer

un appartement de 2 chambres et cuisine, avec eau et électricité.

S'adresser à la S. A. suisse de publicité Hassenstein et Vogler, Bulle, sous H 840 B.

A louer

pour le 1^{er} juin, appartement 2 pièces cuisine, dépendances et jardin. S'adresser chez Lucien Pasquier, Bulle.

A louer

belle chambre meublée. S'adresser au bureau du journal.

La paille

est avantageusement remplacée par la

Tourbe-litière

en chargements de 5/10,000 kg. Cie Suisse de Pailles et Fourrages BERNE.

FROMAGERIES

Maison suisse de gros au Tessin cherche fournisseur constant en spécialités de fromages français pour consommation dans le pays. Offres à J. WISMER, à Chiasso.



ABONNEMENTS Suisse. 1 an, Fr. 4.50 6 mois 2.50 3 mois 1.50 Étranger. 1 an 6.— 6 mois 3.— payables d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Encore leurs p

Où est la v

Nous n'avions déjà d'aller chercher la vérité des renseignements allemands que de nouveaux faits dans une grande perplexité disons pas et n'allez pas (anxiété).

Le gouvernement français doit la ration journalière aux allemands à la qu distribué en Allemagne français. D'où fa mande qui répondent de représailles. C'était contraire au droit des les prisonniers allemands pied que les prisonniers

Mais l'Allemagne pr blocus des Alliés l'oblig la consommation du pa viande, tandis que la l'apporter tout ce qu'elle vola de beaux précepte l'Allemagne s'est mise dans de fort mauvais d doit servir à ses resor gime de faveur, tandis niers français sont fort de dures privations.

Mais comment conc mation de la nécessité de la consommation, a tions solennelles faites que l'Allemagne n'em que les perspectives d superbes et que, jusq sions seront sarabon santes? Cela, c'est de mande, ou nous n'y co

Une autre contradi dans les déclarations o du prétexte du blocus Allemands pour rédui des prisonniers et des Et pourtant, en plein t on pas affirmé que le liés était opérant, c en rien influer sur l' l'Allemagne? Presque on stigmatisait ce b violation du droit des plaignait amèrement tres, en disant que c'é la part des Alliés d'aff d'Allemands. Contradictions flag allemande...